

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1767)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 1960

présenté par

M. Freschi, M. Morenas, M. Raphan, Mme Beaudouin-Hubiere, Mme Piron, M. Lavergne,
Mme Cazarian, M. Testé, Mme Valetta Ardisson, Mme Hammerer, Mme Degois, Mme Tiegna,
Mme Bureau-Bonnard, M. Vignal et Mme Gomez-Bassac

ARTICLE 13

À l'alinéa 12, après le mot :

« œuvre »,

insérer les mots :

« et de contrôle ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement tire les conséquences d'un précédent amendement visant à mettre en place une régulation des activités de télésoin.